

CITRAP GENÈVE
Communauté d'intérêts pour les transports publics
Michel Ducret
Case Postale 211
1211 Genève 8

Berne, le 03 juin 2016
Tél. +41 31 359 22 55, angela.liechti@utp.ch

Demande d'intégration au Service direct de la ligne à destination d'Annemasse

Monsieur,

Nous nous référons à votre courrier du 27 avril 2016 concernant l'intégration au Service direct de la ligne à destination d'Annemasse.

Après des clarifications internes, nous sommes en mesure de vous communiquer qu'avec la mise en service du CEVA (RER genevois), la ligne peut être étendue à destination d'Annemasse pour le Service direct. En tant qu'organe de gestion du Service direct, nous soutenons votre souhait.

Les étapes suivantes doivent être entreprises afin que la ligne puisse être intégrée:

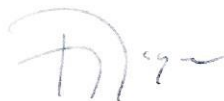
- L'entreprise de transport concessionnaire qui circulera sur cette ligne doit nous soumettre une demande d'intégration de la ligne.
- La demande doit nous parvenir au minimum 6 mois avant le changement d'horaire (p. ex. jusqu'au 11 juin 2016 pour une intégration au changement d'horaire de décembre 2016).
- La demande sera ensuite soumise à la commission Marché Voyageurs (KMP) et au Comité stratégique du Service direct (StAD) pour approbation.
- La ligne sera intégrée pour le changement d'horaire aussitôt que l'approbation aura été délivrée.

Nous vous remercions de votre intérêt et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, nos meilleures salutations.



Markus Thut
Chef de ch-direct



Michel Joye
Président de l'UTP

Copie à:

- Ueli Stückelberger, Markus Thut, Reto Steiner, Dählhölzliweg 12, 3000 Bern 6
- Christoph Stucki, unireso, 1 route de la Chapelle, case postale 950, 1212 Grand-Lancy 1